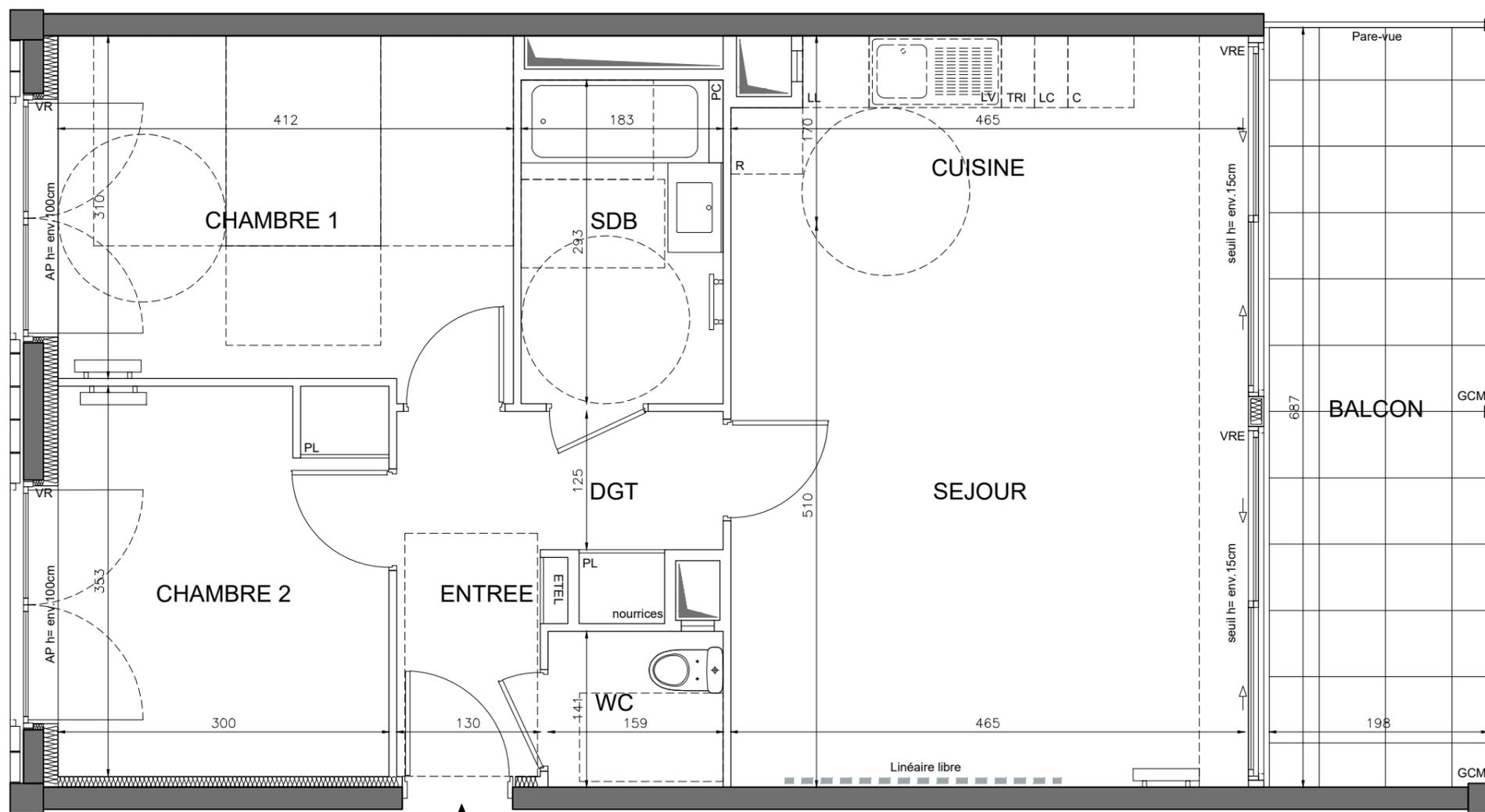




**HALL G**  
**APPARTEMENT DE 3 PIECES**  
**n° G0401 au 4ème étage**

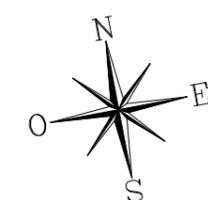
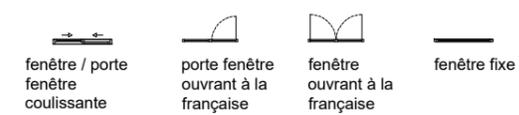
ENTREE	2,70 m <sup>2</sup>
SEJOUR	23,90 m <sup>2</sup>
CUISINE	7,20 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	13,00 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	10,50 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAINS	5,40 m <sup>2</sup>
WC	2,30 m <sup>2</sup>
DEGAGEMENT	3,70 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>68,70 m<sup>2</sup></b>
BALCON	13,80 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>82,50 m<sup>2</sup></b>



N° G0401

**LEGENDE**

VR	volet roulant	PC	paillasse carrelée
VRE	volet roulant électrique		sèche-serviette
GCM	garde corps métallique		radiateur
GCV	garde corps vitré	R	réfrigérateur
GCP	garde corps plein	LV	lave vaisselle
AP	allège pleine	LC	linéaire complémt.
ST	store	LL	lave linge
STE	store électrique	C	cuisson
	soffite/faux plafond	K	kitchenette
ETEL	esp tech elec du logt	TRI	tri sélectif
PL	placard	---	retombée de poutre



PMR EVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gains techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus ...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle

Indice D Février 2023  
Echelle : 0 50 100 200cm